

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 août 2011

Compte-rendu

L'an deux mil onze, le douze du mois d'août, à dix-huit heures et cinq minutes, le Conseil Municipal de la commune de VIELVERGE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation, en date du 6 août 2011, de Monsieur Alain CHARLET, Maire en exercice.

Étaient présents :

Monsieur Alain CHARLET : Président

Madame Murielle ROCHE : 1^{ère} Adjointe

Madame Mireille THIÉBAUD : 2^{nde} Adjointe

Mesdames Évelyne SOMMET, Corine CORTOT, Messieurs Boris OUDOT, Pascal BELLORGET et Gérald THIBERT, conseillers municipaux

Étaient absents excusés : Monsieur Arnault MERLE (procuration à Alain CHARLET)

Secrétaire de séance désignée : Madame Murielle ROCHE

~~~~~

Chaque conseiller ayant reçu le procès verbal du Conseil Municipal du 8 juillet 2011, Monsieur Alain CHARLET demande s'il y a des corrections à y apporter. Sans correction, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

#### Création du poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe non titulaire à temps non complet :

Madame Françoise WACHOWIAK, notre secrétaire de mairie, est en arrêt maladie de longue durée. Au préalable à son remplacement, le conseil municipal doit se prononcer pour la création d'un poste d'adjoint administratif non titulaire.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier que lui a transmis le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale en date du 27 juillet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- La création d'un emploi permanent d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe territorial non titulaire à partir du jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2011,
- Cet emploi est créé à raison de 10 heures hebdomadaires
- L'agent percevra une rémunération correspondant à l'IM (Indice Majoré) 295
- Les crédits sont inscrits au budget
- Le conseil municipal charge Monsieur le Maire de signer les actes correspondant au recrutement

Monsieur le Maire indique que la personne sera recrutée jusqu'au 31 décembre 2011 (soit 4 mois) et que ses jours de présence seront calqués sur les jours de permanence des élus. Des candidatures lui sont déjà parvenues.

*Madame Mireille THIÉBAUD rejoint le conseil à 18h15 en raison de la remise des clés pour la location de la salle des fêtes.*

### Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des logements communaux vacants :

Deux propositions de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du logement au-dessus de l'école et pour l'ancienne poste nous sont enfin parvenues. Monsieur le Maire rappelle que la demande date de 2008 (séance du 10 octobre).

L'enveloppe prévisionnelle pour les travaux est de 200 000 € HT.

Pour la maîtrise d'œuvre, le cabinet J.-E. BESSON propose une rémunération au pourcentage de 10.8 %, à savoir 21 600 € HT et le cabinet JD Architecture, une rémunération de 12 %, soit 24 000 € HT.

Madame Évelyne SOMMET demande s'il est vraiment nécessaire d'avoir recours à un architecte, les membres du conseil pouvant se charger eux-mêmes du suivi des travaux.

Monsieur le Maire précise que c'est une garantie supplémentaire et que les membres du conseil manquent de temps et de compétences techniques dans certains domaines.

Madame Murielle ROCHE indique également qu'il est préférable d'avoir un architecte pour la rédaction du cahier des charges afin de présenter un dossier de demande de subventions aux différentes collectivités conformes aux réglementations en vigueur.

Après en avoir délibéré, le conseil se prononce pour la proposition du cabinet J.-E. BESSON par 8 voix POUR et 1 abstention et charge Monsieur le Maire de démarrer au plus vite la consultation des entreprises.

### Questions diverses :

#### ✓ **Club de l'Amitié Vielverge-Soissons**

Madame la Présidente, Danielle CHAUVELOT nous a fait parvenir une carte de remerciements pour la subvention accordée.

#### ✓ **Chef de poste à la Trésorerie de Pontailier sur Saône**

Monsieur Gérald MATHIRON est nommé à Pontailier à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011. Madame Marie-Louise STUTZINGER reste à Mirebeau sur Bèze.

#### ✓ **Vitesse dans le village**

Monsieur Gérald THIBERT signale qu'un véhicule Golf II noire circule à des vitesses excessives dans la traversée du village.

✓ **Nids de poule**

Monsieur Pascal BELLORGET signale d'importants nids de poule rue des Bordes et rue Centrale. Monsieur le Maire indique que c'est une mission prioritaire de l'employé communal à son retour de congés.



L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 18 h 30.

La Secrétaire de séance,

Le Maire,

Murielle ROCHE

Alain CHARLET